

# Qu'est-ce que la mort ?

J.N. Darby

Pour l'incrédule il n'y a rien de plus terrible que la mort. Elle est à juste titre nommée dans les Écritures « le roi des terreurs » [Job 18, 14]. C'est la fin judiciaire du premier Adam. Ce n'est pas seulement la fin de la nature animale, quoique cela soit vrai ; mais plus on la considère en rapport avec la nature *morale* de l'homme, plus elle devient terrible. Tout ce que l'homme possède, son chez-soi, ses pensées, tout son être actif est terminé et a péri pour toujours : « Son esprit sort... ses desseins périssent » (Ps. 146, 4). L'homme y trouve la fin de toute espérance, de tout projet, de toute pensée, de tout conseil ; le ressort est brisé. L'existence en laquelle il se mouvait n'est plus. La scène bruyante, dans laquelle a été toute sa vie, ne le connaît plus. Lui-même s'éteint et disparaît. Personne n'a plus rien affaire à lui ; sa nature a succombé, n'ayant pas eu la force de résister à ce tyran auquel elle appartient et qui revendique maintenant ses terribles droits.

Mais ceci est loin d'être tout. L'homme, en vie dans ce monde, s'affaisse dans la mort. Pourquoi ? Parce que le péché est entré ; avec le péché, la conscience ; encore plus — avec le péché, le jugement de Dieu. La mort en est l'expression et le témoignage, gages du péché, terreur pour la conscience, pouvoir de Satan sur l'homme (car Satan a le pouvoir de la mort).

Dieu ne peut-Il pas nous aider en cela ? Hélas ! c'est Son propre jugement sur le péché. La mort semble n'être qu'une preuve que le péché ne passe pas inaperçu ; c'est la terreur et le fléau de la conscience comme témoin du jugement divin — officier de justice pour le criminel et preuve de sa culpabilité en présence du jugement à venir. Comment ne serait-elle pas terrible ? C'est le sceau qui est placé sur la chute, la ruine et la condamnation du premier Adam. Il ne peut pas subsister comme un homme vivant devant Dieu. La mort est écrite sur lui, pécheur qui ne peut se délivrer. Coupable et condamné, son jugement va arriver.

Mais Christ est intervenu ; Il est entré dans la mort. Ô merveilleuse vérité ! le Prince de la vie y est entré. Qu'est-ce donc que la mort, pour le croyant ? Remarquons le plein effet de cette merveilleuse intervention de Dieu. Nous avons vu que la mort est la fin de l'homme, le pouvoir de Satan, le jugement de Dieu, les gages du péché [Rom. 6, 23]. Mais tout cela est en rapport avec le premier Adam, qui est sous la sentence de la mort et du jugement à cause du péché. Nous avons vu le double caractère de la mort : elle est d'abord la cessation de la vie, de la force vitale ; ensuite elle est un témoignage au jugement de Dieu et y conduit. Christ a été fait péché pour nous ; Il a subi la mort, et l'a traversée comme étant le pouvoir de Satan et le jugement de Dieu. Par Christ, la mort, dans tous ses aspects, a été annulée avec ses causes.

Le jugement de Dieu a été pleinement porté par Christ avant l'arrivée du jour de jugement. La mort, comme étant les gages du péché, a été subie. Elle a complètement perdu son pouvoir comme cause de terreur pour l'âme du croyant. La mort physique peut arriver ; toutefois Christ a parfaitement détruit son pouvoir, si bien que ce n'est pas nécessairement le cas : « Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés » [1 Cor. 15, 51]. Nous désirons, non d'être dépouillés, mais « d'être revêtus, afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie » [2 Cor. 5, 4]. Telle est la puissance de la vie en Christ.

Mais ce n'est pas seulement que la mort disparaît. « La mort est à nous », est-il écrit, « toutes choses sont à vous » [1 Cor. 3, 21-22]. Puisque le Sauveur y est entré pour moi, la mort et le jugement sont devenus mon salut. Le péché, dont la mort est les gages, a été annulé

par la mort même ; le jugement a été porté par Christ dans Sa mort, et celle-ci n'est plus une terreur pour mon âme. Elle est la preuve la plus bénie et la plus sûre de l'amour, car Christ y est entré ; elle n'est donc plus un indice de colère. Je suis délivré du pouvoir de la loi, car elle n'a pouvoir sur l'homme que durant sa vie ; mais en Christ je suis déjà mort à la loi. Dieu a répondu au péché par la mort et le jugement. En un mot, Christ, Celui qui était sans péché, étant venu en ressemblance de chair de péché et pour le péché [Rom. 8, 3], mon entière condition comme étant dans le premier Adam a été jugée de telle manière que toutes les conséquences du péché ont été satisfaites en justice. Par la mort du vieil homme, le pouvoir de Satan, le péché, le jugement, la mortalité même (qui sont en rapport avec l'homme pécheur) sont passés et terminés pour toujours. Je vis maintenant dans la présence de Dieu en Celui qui est ressuscité après avoir mis fin à tout ce qui appartenait à mon état précédent. Dieu a jugé le vieil homme, avec tous les fruits et les conséquences du péché en Celui qui a pris tout sur Lui, qui en porta même les conséquences naturelles, qui passa sous toute la puissance de la mort comme étant dans la main de Satan. La mort m'a délivré pour toujours de tout ce qui appartenait au vieil homme et de tout ce qui l'attendait.

D'abord, la condamnation et le jugement sont entièrement passés, s'il s'agit de l'acceptation de l'âme. La terrible épreuve est terminée, mais par l'œuvre d'un autre, de sorte que je suis délivré de toute crainte selon la justice de Dieu. La mer Rouge, qui détruisit les Égyptiens, formait un mur, à droite et à gauche [Ex. 14, 22], aux Israélites, sur le chemin de la sûreté pour sortir d'Égypte ; le salut de Dieu était là. L'Égypte et son pouvoir d'oppression furent laissés derrière eux. C'est ainsi que la mort devient la délivrance et le salut pour nous.

Et puis, qu'est-elle devenue en réalité pour nous ? Dans la puissance de la résurrection de Christ nous sommes vivifiés. Celui qui traversa la mort sous le jugement, étant ressuscité, est devenu ma vie. J'en ai fini avec la vie du vieil homme ; je possède celle du nouvel homme. Je me tiens comme mort ; ainsi il n'est jamais dit que nous devons mourir au péché. Le vieil homme ne meurt pas et ne veut pas mourir ; le nouvel homme n'a pas de péché auquel il doit mourir. Nous sommes estimés comme étant morts, et exhortés à nous tenir comme morts. En Romains 6, 11, il est dit : « De même, vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le Christ Jésus ». En Colossiens 3, 3, nous lisons : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » ; puis il nous est dit de mortifier nos membres qui sont sur la terre, dans la puissance de cette nouvelle vie et du Saint Esprit qui demeure en nous. Je possède donc le droit de me tenir pour mort.

La mort est pour moi un gain, si vraiment je possède les désirs du nouvel homme. Quelle délivrance ! Quelle puissance ! Ce qu'est la mort pour la foi, c'est la délivrance du vieil homme qui nous accable, en qui, sur le pied de la responsabilité, j'étais perdu et incapable de me rencontrer avec Dieu. Selon l'apôtre Paul, « quand nous étions dans la chair, les passions des péchés, lesquelles sont par la loi, agissaient dans nos membres, pour porter du fruit pour la mort » (Rom. 7, 5). Mais plus loin (Rom. 8, 9), il dit : « Or vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ». La chair n'est pas notre position devant Dieu ; nous avons reconnu que, dans la chair, nous étions perdus et ruinés. C'était la condition du premier Adam, et nous y étions. La loi appliquait la mort et le jugement à cet état de choses ; or je n'y suis plus.

Ainsi il est dit, au sujet des ordonnances : « Si vous êtes morts avec Christ aux éléments du monde, pourquoi, comme si vous étiez encore en vie dans le monde, établissez-vous des ordonnances ? » [Col. 2, 20]. Pour la foi, nous sommes morts, pas vivants dans le monde. Ainsi, tout ce qui nous aide à réaliser l'épreuve, la souffrance et la douleur est un gain. Ces exercices nous donnent à réaliser dans nos âmes que nous sommes morts. « En toutes ces choses est la vie de mon esprit » [És. 38, 16] ; il est dégagé et délivré de l'influence accablante du vieil homme. Ces douleurs et ces brèches dans la vie sont moralement les détails de la mort. Mais la mort de qui ? Celle du vieil homme.

En effet, si la mort nous atteint, de quoi est-elle la mort? De ce qui est mortel, de l'homme naturel. Est-ce que la vie nouvelle, la vie ressuscitée peut mourir? Non; elle a passé par la mort en Christ, et ne peut mourir. Elle est de Christ; ainsi en mourant le chrétien laisse la mort derrière lui. Il abandonne ce qui est mortel. On est absent du corps et présent avec le Seigneur. La vie était jadis en rapport avec ce qui est mortel; mais elle ne l'est plus. Nous délogeons pour être avec Christ; nous serons « revêtus » par la puissance de Dieu. Le vieil homme, Dieu en soit béni, ne peut ressusciter; Dieu vivifiera nos corps mortels à cause de Son Esprit qui habite en nous [Rom. 8, 11]. La vie de Christ sera manifestée dans un corps glorieux. Nous serons rendus conformes à l'image du Fils de Dieu, afin qu'Il soit le premier-né entre plusieurs frères [Rom. 8, 29]. C'est le fruit de la vie divine; mais, en attendant, la mort même sera toujours une délivrance pour nous, parce qu'avoir une vie nouvelle, c'est être débarrassé du vieil homme qui empêche et arrête notre chemin. C'est être avec Christ. Combien la pensée en est douce et fortifiante! Quand nous aurons compris la différence entre le vieil homme et le nouvel homme, la réalité de la nouvelle vie que nous avons reçue en Christ, alors la mort du vieil homme sera connue, et nous sentirons que c'est un gain vrai et réel. Sans doute, le moment choisi par Dieu est le meilleur, car Lui seul sait ce dont nous avons besoin comme discipline et comme exercice afin de former nos âmes pour Lui; et peut-être nous conservera-t-Il pour que nous connaissions la puissance de cette vie en Christ, de sorte que la mortalité soit absorbée par la vie sans que nous mourions.

Mais si la mort est la cessation du vieil homme, ce n'est que la cessation du péché, des empêchements et de la peine. Nous en aurons fini avec le vieil homme, en qui nous étions coupables devant Dieu, et cela avec justice, parce que Christ est mort pour nous. Nous en avons fini, puisque nous vivons dans la puissance du nouvel homme. Voilà ce qu'est la mort pour le croyant. Déloger pour « être avec Christ », cela est « de beaucoup meilleur » [Phil. 1, 23].

Qui ne voudrait « mourir » pour un tel « gain » ?

La rédemption nous donne le repos et la paix dans la présence de Dieu; ainsi nous sommes appelés à marcher avec Lui. Ce n'est pas de la présomption; c'est la foi. Il serait présomptueux de croire que nous pourrions être sauvés autrement.

Le caractère de notre vie est une dépendance constante de la puissance divine. Si nous sommes « dans la tribulation de toute manière, mais non pas réduits à l'étroit » (2 Cor. 4), c'est parce que la puissance de Dieu nous soutient. Mais alors je dois me tenir pour mort à ma vieille condition, et pour vivant d'une vie nouvelle en Christ. « Portant toujours partout dans le corps la mort de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre corps » (2 Cor. 4, 10).

Dans le cas de Paul, il ne fut pas permis à la mort d'interrompre la puissance de la vie divine, et ainsi elle continuait sans entrave. Cet état est heureux, et nous devons le connaître selon notre mesure. Quand la vie est en activité, elle s'appuie sur son objet; car le caractère de la vie est celui de la simple dépendance et de l'obéissance parfaite. L'obéissance de Christ diffère entièrement de nos pensées, qui très souvent impliquent une volonté opposée à Dieu, et aussi supposent souvent bien des choses dont nous devons nous abstenir, comme aussi bien des droits auxquels il faut céder. Mais pour Christ, le motif était toujours la volonté du Père, le seul motif de tout ce qu'Il faisait et pour lequel Il souffrait. Ainsi, le motif de notre conduite, en tant que nous sommes de nouvelles créatures, c'est la volonté de Dieu.

C'est un fait important, que les saintes Écritures ne nous disent jamais de mourir au péché, car nous ne pourrions jamais le faire. Mais l'Écriture me dit que je suis mort, mort avec Christ, et c'est là que se trouve la liberté chrétienne. Je commence par la mort avec Christ. Je ne pourrais pas mourir au péché puisque le péché est le caractère de toute ma vie

hors de Christ.

Désormais, je possède une vie toute nouvelle ; je vis en Christ. Sans doute, il faut mortifier la chair, mais c'est seulement dans la puissance de cette nouvelle vie que je puis le faire, et les voies de Dieu envers nous, nous aident à l'accomplir. Si nous nous contemplons nous-mêmes, ce n'est pas la foi ; nous ne pouvons pas même voir la vie que nous possédons, tellement elle est troublée. Mais quand je contemple *Christ*, l'objet de la foi, je la vois clairement — l'amour, la joie, la patience et l'obéissance. Nous participons de cette vie, comme Christ a dit : « Parce que moi je vis, vous vivrez aussi » [Jean 14, 19]. « Dieu nous a donné la vie éternelle ; et cette vie est dans son Fils » [1 Jean 5, 11]. Ainsi nous acquérons la confiance en Lui, et puis Sa perfection qui brille comme la lumière nous montre toutes nos inconséquences ; plus je les vois à la lumière de la perfection de Christ, mieux cela vaut.

Dans la puissance de cette vie nous sommes pratiquement morts, et nous voyons notre domicile qui est du ciel (2 Cor. 5, 2). Cela nous fait gémir ; mais pourquoi gémir ? Parce que nous avons vu et goûté la gloire du Seigneur Jésus Christ, et que nous n'y sommes pas encore personnellement. Le gémissement n'est pas causé par le désappointement, mais par un fervent désir, « désirant avec ardeur d'avoir revêtu notre domicile qui est du ciel » [2 Cor. 5, 2]. Jusqu'à présent nous ne possédons pas cette gloire, mais nous la désirons ; car la foi se repose sur le pied de notre participation à la délivrance qui a été accomplie pour nous. Ainsi il n'y a pas de chrétien, tant faible soit-il, qui ne doive être porté à désirer la gloire à laquelle il a été prédestiné. Il est vrai pour tout croyant que « Celui qui nous a formés à cela même, c'est Dieu, qui nous a aussi donné les arrhes de l'Esprit » [2 Cor. 5, 5] ; mais ne pensons pas que les arrhes de l'Esprit soient les arrhes de l'amour de Dieu. Ce sont les arrhes de l'héritage, de la gloire, comme il est dit : « Auquel aussi ayant cru, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse, qui est les arrhes de notre héritage, pour la rédemption de la possession acquise, à la louange de sa gloire » (Éph. 1, 13, 14).

Ce que Dieu a fait pour nous sauver, Il l'a fait parfaitement. Il nous a aimés parfaitement, et à cause de cela nous avons toute assurance au jour du jugement.

Christ aussi, en la présence duquel nous allons, et devant le tribunal duquel nous devons comparaître, s'est donné pour nous, comme dit l'apôtre Paul : « Qui m'a aimé et s'est donné lui-même pour moi » [Gal. 2, 20]. Il n'a pas seulement donné Sa vie, ou Sa Parole — Il a tout donné, Ses affections, Son cœur, tout ce qu'Il était. Toute pensée et bénédiction que nous avons en Lui, c'est Lui qui l'a donnée. Car, bien que nous soyons les sujets de la rédemption, Celui qui l'a opérée y a Son éternel intérêt : « Il verra du travail de son âme et sera satisfait » [És. 53, 11].

Il n'y a aucune hésitation ou crainte chez l'apôtre Paul, lorsqu'il dit : « Il faut que nous soyons tous manifestés devant le tribunal du Christ » [2 Cor. 5, 10]. La foi réalise cette manifestation devant Dieu comme une chose présente et cela est très utile à l'âme. Cela donne de l'activité à la conscience ; oui, c'est une chose très nécessaire dans notre marche journalière avec Dieu et devant les hommes. La conscience de Paul était toujours en activité. Il s'exerçait jour et nuit pour avoir une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. Sa conscience était purifiée, mais en même temps active et exercée ; et elle est manifestée à Dieu.

Il se peut qu'il n'y ait pas de mal extérieur, et que cependant il existe en tous nos cœurs des choses que nous connaissons et que nous permettons, qui ne sont pas Christ en nous. Mais il faut que nous soyons manifestés devant le tribunal de Christ. Tout est grâce, mais son action actuelle, c'est d'exercer la conscience ; l'effet présent de la grâce est d'éclairer la conscience. Ayant le salut en Christ, vus comme étant en Lui et justes en Lui, par conséquent ayant la paix de la conscience et le repos du cœur, nous pouvons nous juger nous-mêmes dans la lumière qui manifeste tout. Que le Seigneur nous délivre de toute réserve dans nos pauvres cœurs !

Il y a la puissance de vie en Christ qui nous rend capables de triompher sur le péché et la mort et de vivre non pour nous-mêmes, mais pour Celui qui nous a aimés, qui est mort pour nous et qui est assis à la droite de Dieu. Déjà nous sommes ressuscités en Lui, et nous devons être manifestés avec Lui en gloire. Nous ne devons donc permettre aucune chose qui nous occuperait au lieu de Christ, aucune folie, aucune importance de soi, aucune mauvaise disposition, ni même les soucis de cette vie. Tout ce qui attristerait le Saint Esprit de Dieu obscurcirait la vue, et la puissance ne serait plus. Il est dit du bon Berger, qu'Il restaure notre âme (Ps. 23) ; ainsi nos cœurs ne devraient pas se contenter de marcher loin du Seigneur, ou dans un état qui ne supporterait pas d'être manifesté par la lumière.

Quand la vie est active, elle réagit sur son objet ; tant que nous nous occupons d'un objet en dehors de nous, nous sommes délivrés de nous-mêmes. Cela est vrai même quant aux choses naturelles.

C'est une pensée infiniment précieuse pour nous, une profonde consolation, une joie ineffable, que de pouvoir contempler Christ et dire qu'Il est notre vie. La mort n'a pas de pouvoir sur la vie de Christ. La puissance divine, agissant en vie, engloutit la mort et nous donne la pleine délivrance des effets du péché. La même puissance divine qui a ressuscité Christ d'entre les morts, opère maintenant en nous et nous ressuscitera par Jésus.